



Pointe-Noire, le 25 mars 2024

**Communiqué de presse n°01/2024/RPDH/CN**

**Gouvernance forestière et foncière :**

**La RPDH appelle à une mise en œuvre effective des cahiers de charge dans les Communautés Locales et Populations Autochtones des zones forestières du Kouilou**



**RENCONTRE POUR LA PAIX ET LES DROITS DE L'HOMME**

Organisation non Gouvernementale de Promotion et Défense des Droits de l'Homme au Congo, membre de la « Coalition Congolaise Publiez ce que vous Payez ! », du Réseau ESCR-Network-Economic and socio-cultural Rights, PeaceTree Network (PTN), de l'Association Internationale pour le Code de Conduite des Entreprises de Sécurité Privées (ICoCA), de la Coalition des ONGS pour la Cour Pénale Internationale (CPI), de la Coalition Africaine pour la Redevabilité des Entreprises (ACCA), du Réseau Initiative pour l'Afrique Centrale (INICA), de la Campagne Publiez ce que vous payez Congo, TLP Congo et contact national de Transparency International



**Les différents acteurs du secteur de la gouvernance forestière, minière, foncière et climatique dans le département du Kouilou, ont été au cœur de la mise en œuvre des plans d'actions adoptés lors des consultations menées en 2023 par la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH), en particulier dans les localités de Doumanga et de Manzi ; les recommandations de ces consultations ont connu une avancée.**

Ces informations ont été recueillies par la RPDH dans le cadre d'une mission de suivi et de sensibilisation des Communautés Locales et Populations Autochtones (CLPA) du 8 au 14 mars 2024 dans le département du Kouilou. La mission entendait évaluer la mise en œuvre des plans adoptés par les dites CLPA relativement à l'effectivité des mécanismes de partage des bénéfices, la réalisation des jalons de l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) et les nouveaux processus émergents, le Règlement de l'Union européenne sur la Déforestation (RDUE), le partenariat sur les forêts et leur impact sur l'Accord de Partenariat Volontaire (APV).

Dans ce contexte, et conformément à l'appui des projets Norway's International Climate and Forest Initiative (NICFI) et Forest Governance, Markets and Climate (FGMC) soutenus par l'Agence norvégienne de développement (NORAD) et Foreign Commonwealth & Development Office (FCDO) du Gouvernement britannique, deux villages ont été visités, notamment Doumanga, dans le district de Mvouti et Manzi dans le district de Kakamoeka. **La mise en œuvre de ces projets vise essentiellement à renforcer la participation des CLPA et le respect de leurs droits fondamentaux, grâce à leur implication effective dans les politiques forestières et d'utilisation durables des terres ainsi qu'au suivi des illégalités forestières et violations des droits des CLPA en rapport avec l'APV et autres initiatives de gouvernance.**

La mission a noté une prise de conscience des communautés, de leur responsabilité dans l'appui à la gouvernance forestière dans la localité, grâce à la mise en œuvre effective des recommandations des plans d'actions adoptés. Ainsi s'explique, la mobilisation des responsables des dites communautés, à travers l'organisation des activités de restitution et de partage au grand public, des informations sur les différentes lois et outils mis à leur disposition par la RPDH. Cette prise de conscience fait également référence à leur rôle dans le suivi de la situation de terrain.

Les CLPA ont, de ce fait, développé des actions de veille et de vigilance face aux activités des entreprises en relevant les irrégularités dans le but d'alimenter la base de données du Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (Cajac). La mission a aussi observé l'organisation courant mars d'une assemblée générale du comité du village de Doumanga, ayant pour ambition d'amplifier l'information sur les nouvelles exigences en matière de gouvernance forestière, foncière et climatique. De plus, les CLPA ont indiqué être dotées d'outils et arguments nécessaires pour bien aborder les négociations sur les mécanismes de partage des bénéfices, en particulier dans la mise en œuvre de nouveaux projets, tel que celui de **la société H-SIET, une société chinoise ayant récemment hérité des actifs de la société FORSPAK, entreprise chinoise d'exploitation de calcaire à Doumanga.**

Par ailleurs, Il a aussi été relevé que les CLPA n'ont jusque-là pas encore été consultées s'agissant de l'occupation de leurs terres par la société congolaise de cacao (SOCOCA) à l'effet d'y ériger de vastes champs de cacao. Les CLPA redoutent ainsi d'être privées de plusieurs ressources forestières dont elles dépendent ainsi que des espaces agricoles pour leur survie. **Cette approche met en lumière le**



**non-respect du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) des CLPA, pourtant fondement de la gouvernance forestière au Congo.** Ceci aurait dû être une démarche prioritaire pour ce nouvel acteur arrivé récemment dans la zone.

Les CLPA de Manzi déplorent pour leur part, **la non-exécution par Congo Dahua, entreprise chinoise de concassage de calcaire, du cahier de charges, ce, jusqu'à sa fermeture.** Cette activité extractive n'a donc pas bénéficié aux CLPA, alors que le village est privé de plusieurs services sociaux de base, comme par exemple le service d'adduction d'eau potable.



La RPDH entend demeurer vigilante face aux développements en cours dans la localité, pour garantir une exploitation des forêts respectueuse des exigences de la gouvernance forestière, foncière et climatique et amener les CLPA à s'impliquer davantage dans le suivi des différents projets industriels.

A cet égard, la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme recommande:

**Au Gouvernement de :**

- Organiser des missions de contrôles permanentes de l'administration publique dans le département du Kouilou surtout dans les zones les plus enclavées, où l'on enregistre des dégâts importants dans l'activité des sociétés asiatiques ;
- Sanctionner les personnes, entreprises ou autorités qui exploitent la forêt de façon illégale dans le département du Kouilou ;

**Aux entreprises de :**

- Renforcer l'inclusion et l'implication de toutes les parties prenantes et en particulier des CLPA dans la consolidation du contenu des cahiers de charge
- Exécuter ou mettre en œuvre effectivement les cahiers de charge

**Aux Autorités locales et à la Société civile de :**

- Renforcer le suivi de mise en œuvre des cahiers de charge ;



- Renforcer la sensibilisation des CLPA sur leurs droits ainsi que sur les différents projets en cours d'exécution dans la localité ;
- Poursuivre les activités de recueil et de traitement des plaintes par le CAJAC afin de faciliter l'accès des CLPA aux recours.

*Cette activité a été réalisée avec les soutiens financiers de Foreign Commonwealth & Development Office (FCDO) du gouvernement britannique dans le cadre du programme Forest Governance, Markets and Climate (FGMC) et de l'Agence norvégienne de développement (NORAD) dans le cadre du programme Norway's International Climate and Forest Initiative et l'appui technique de Fern. Cependant, les points de vue exprimés ne reflètent pas nécessairement ceux des partenaires.*



Contacts Presse : 053583577